



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2623

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2017-2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Hugué), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burriland), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 16 mars 2018**Délibération n° 2018-2623**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2017-2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plus de 10 ans, l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP), fondée sur des principes de gratuité et de transversalité des connaissances, propose à toutes et à tous un espace de partage des savoirs, animé par une trentaine de professeurs bénévoles issus de l'enseignement supérieur ou du secondaire.

I - Objectifs

L'UNIPOP développe un cycle de cours et d'ateliers qui s'appuie sur la rigueur des enseignements dispensés dans une université et, l'ouverture des "cafés philosophiques" fondés sur l'interactivité et la pratique du dialogue. Ces cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

L'UNIPOP est aujourd'hui bien ancrée sur le territoire métropolitain autour d'un cycle de conférences et de cours sur des thèmes renouvelés et d'actualité. Un partenariat fort s'est développé au fil des ans avec les Villes de Lyon et Villeurbanne, partenariat qui se concrétise, notamment, par un accueil des conférences dans les locaux des Archives municipales de Lyon, de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, du Théâtre national populaire de Villeurbanne et du cinéma Comœdia situé à Lyon 7°, mais aussi par des actions culturelles exceptionnelles ou régulières au Périscope à Lyon 2°.

II - Compte-rendu des actions 2016-2017 et bilan

Par délibération n° 2017-1763 du 6 mars 2017, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de 9 000 € au profit de l'association UNIPOP pour la saison 2016-2017.

Celle-ci a donné lieu à l'organisation d'environ 70 conférences autour du thème : "Tous les chemins mènent ailleurs / Hors-piste", avec une fréquentation allant de 80 à 120 personnes à chaque séance, et surtout une diversification et un rajeunissement du public. De nouveaux intervenants ont élargi le champ des savoirs en proposant de nouvelles disciplines et de nouvelles expériences, dont une rencontre poètes-musiciens en partenariat avec l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI).

Le partenariat avec la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu et la Médiathèque de Vaise a donné lieu à un cycle de cafés-débats et d'ateliers sur le thème de la démocratie au travail "Démocratie : rêver, penser, agir ensemble" de novembre 2016 à mars 2017, avec des intervenants prestigieux comme Emmanuel Dockès, Lilian Mathieu ou encore Manuel Cervera Marzal.

Les "expériences" théâtrales et les cabarets poétiques au Périscope ont encore rencontré cette année un franc succès. Cinq cabarets poétiques ont eu lieu en 2016-2017, avec une moyenne de fréquentation de 100 à 120 personnes chaque fois, dont le Printemps des poètes qui fait toujours le plein, et 3 activités théâtrales ont réuni une cinquantaine de personnes par séance.

L'activité de l'UNIPOP s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon en matière de diffusion des savoirs et d'accès à tous à la connaissance. La dynamique intellectuelle impulsée depuis plus de 10 ans, en fait un acteur reconnu de l'éducation populaire.

La Ville de Lyon et la Métropole appuient ainsi les activités d'acteurs structurants de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'Université de Lyon, mais aussi les activités complémentaires des acteurs de l'éducation populaire, comme l'Université populaire.

III - Programme de la saison 2017-2018 et budget prévisionnel

La saison 2017-2018 portera sur le thème : "Marche ou rêve" avec l'organisation de 70 interventions, cours et conférences d'octobre 2017 à juin 2018. Les partenariats se perpétuent avec le Théâtre national populaire de Villeurbanne pour Résonnances, avec les Archives municipales de Lyon pour le festival Interférences sur le thème de la guerre de 1914-1918, ou encore avec Le Périscope (Lyon 2) pour l'organisation de cabarets poétiques dans cette salle de spectacle où environ 100 personnes sont attendues. Un partenariat avec le Comœdia a ouvert la saison avec un ciné débat animé par Lilian Mathieu autour du film "120 battements par minute" devant 350 personnes, et une intervention a été programmée à l'Université Lyon 2, campus de Bron, autour d'Ubu roi.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
maintenance informatique	1 900	fonds propres	2 500
fournitures administratives	100	Métropole de Lyon	8 500
petit équipement	150		
frais postaux	70		
assurance	110		
publicité et communication	6 500		
déplacements, missions, réception	2 000		
frais bancaires	170		
<i>Sous-total 1</i>	<i>11 000</i>	<i>Sous-total 1</i>	<i>11 000</i>
location de salles	7 000	prêt de salles	7 000
charges de personnel	35 000	bénévolat	35 000
<i>Sous-total 2</i>	<i>42 000</i>	<i>Sous-total 2</i>	<i>42 000</i>
Total	53 000	Total	53 000

Aussi, pour soutenir cette initiative qui valorise la vie intellectuelle sur le territoire et permet la diffusion des savoirs à ceux qui en sont éloignés, il est proposé que la Métropole apporte son soutien à l'association Université populaire de Lyon, à hauteur de 8 500 €, au titre de la saison 2017-2018 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 500 € au profit de l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2017-2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association UNIPOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.